



DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

PIPA-DC1 – BLYES (01)

NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE

ÉTAPE 3 DU DÉPÔT DÉMATÉRIALISÉ

P.J. N°7 DU CERFA 15964*01

R.181-13-8° DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

17 avril 2026

Informations relatives au document

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Auteur(s)	Marion SALAÜN
Version	B
Référence	BIL-1004212
Numéro CRM	BAUK107902
Nom du fichier	BIL1004212_Plaine de l'Ain_DC_DDAE_NPNT_B

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

Version	Date	Rédigé par	Visé par	Modifications
A	14/04/2026	Marion SALAÜN	Audrey ALLONCLE	Première émission
B	17/04/2026	Marion SALAÜN	Audrey ALLONCLE	Première émission

DESTINATAIRES

Nom	Entité
Charles-Edouard OLIVETTI	PIPA-DC1

SOMMAIRE

1 - INTRODUCTION5

2 - CONTEXTE GENERAL DU PROJET6

3 - PRESENTATION DU PROJET7

REFERENCES

Liste des figures

Figure 1 : Localisation du site à l'échelle régionale..... 7

Figure 2 : Localisation du site à l'échelle communale..... 8

Figure 3 : Localisation du projet au sein du PIPA 9

Figure 4 : Site d'implantation du projet..... 10

Figure 5 : Insertion du projet dans son environnement – vue lointaine depuis le Chemin de Serre 11

Figure 6 : Insertion du projet dans son environnement – vue lointaine depuis l'Avenue des Troussillères 12

1 - INTRODUCTION

Le présent dossier de demande d'autorisation environnementale est réalisé conformément à la section 2 du chapitre unique du titre VIII du livre 1er de la partie réglementaire du Code de l'environnement.

Il comporte les informations requises réparties selon les différentes étapes de la procédure de dépôt dématérialisée, conformément au *Guide de préparation de la téléprocédure de demande d'autorisation environnementale, version 1.04 du 1^{er} juillet 2023* :

- Étape 1 : Type de demande ;
- Étape 2 : Identification du pétitionnaire ;
- **Étape 3 : Description du projet ;**
- Étape 4 : Localisation ;
- Étape 5 : Activités ;
- Étape 6 : Étude d'impact / d'incidence ;
- Étape 7 : Autres pièces/études ;
- Étape 8 : Plans ;
- Étape 9 : Récapitulatif.

Le présent document constitue la note de présentation non technique du projet du dossier de demande d'autorisation environnementale et sera déposé lors de l'étape 3 de la téléprocédure.

2 - CONTEXTE GENERAL DU PROJET

Le projet PIPA-DC1 consiste en la construction et l'exploitation d'un Data Center (ou centre de données) sur la commune de Blyes, dans l'Ain.

Face à la croissance des besoins en stockage des données numériques, notamment pour la recherche et les activités industrielles, l'aménageur SM PIPA, cherche à voir implanter un Data Center au sein du Parc industriel de la Plaine de l'Ain, situé à proximité de Lyon.

La réalisation d'un Data Center *hyperscale* répond à un besoin structurel d'infrastructures numériques indispensables au fonctionnement des activités économiques contemporaines et des services publics. La numérisation croissante des entreprises industrielles, logistiques et tertiaires, le développement des outils d'analyse de données, de calcul intensif et d'intelligence artificielle, l'augmentation des usages pour les particuliers, ainsi que la digitalisation des administrations, des établissements de santé, de l'enseignement et des services aux citoyens, génèrent une demande soutenue en capacités d'hébergement, de traitement et de sécurisation des données. Ces infrastructures constituent désormais des équipements de base, comparables aux réseaux d'énergie ou de transport, nécessaires au maintien de la compétitivité des territoires et à la continuité des services essentiels.

Le projet PIPA-DC1 s'inscrit dans cette dynamique en visant à offrir une capacité d'accueil numérique robuste, résiliente et énergétiquement performante, implantée au sein d'un parc industriel existant. Il contribue au développement économique local par la création d'emplois directs et indirects, par la mobilisation de filières techniques spécialisées et par le renforcement de l'attractivité du territoire pour des activités à forte valeur ajoutée. Par ailleurs, l'intégration d'une démarche de performance énergétique et de valorisation de chaleur fatale participe aux objectifs publics de transition énergétique, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'optimisation des ressources. À ce titre, le projet présente un intérêt général à la fois économique, industriel et environnemental, au service des entreprises, des collectivités et des usagers du territoire.

3 - PRESENTATION DU PROJET

Le projet PIPA-DC1 est un projet de Data Center hyperscale de 195 MW de puissance électrique de raccordement.

Le Data Center pourra développer une puissance de 130 MWIT et sera basé sur une technologie hybride :

- Une zone IA de 2 400 m² dédiée à l'IA/HPC (densité 100kW/rack, refroidissement DLC) ;
- Une zone Cloud de 21 600 m² de salles IT mutualisées (10kW/rack, refroidissement air/eau).

L'installation fonctionnera 24h/24, et 7j/7.

Le projet consiste en la réalisation d'un Data Center en zone rurale sur la commune de Blyes, dans le département de l'Ain (01), au sein du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA). Ce parc industriel situé aux portes de l'agglomération Lyonnaise, et qui s'étend sur 4 communes (Blyes, Saint Vulbas, Chazey sur Ain et Sainte Julienne) et dont la création remonte à 1976, rayonne à l'échelle de la Métropole Lyonnaise.

Le terrain résulte du découpage foncier de la parcelle 000 AB 55, ayant conduit à la création de deux lots distincts : le lot C, d'une superficie de 44 991 m², et le lot D, d'une superficie de 6 009 m², pour une superficie totale de 51 000 m².

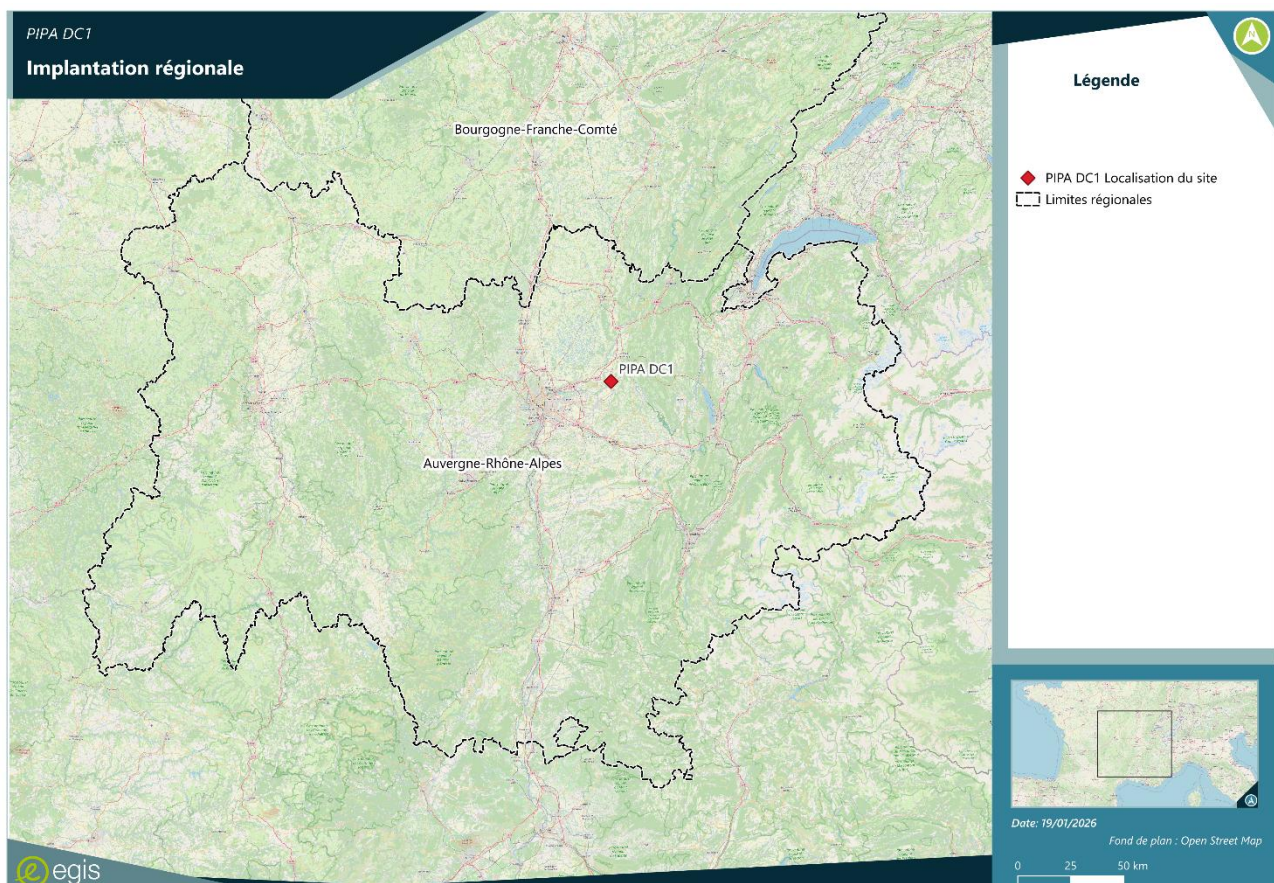


FIGURE 1 : LOCALISATION DU SITE A L'ECHELLE REGIONALE

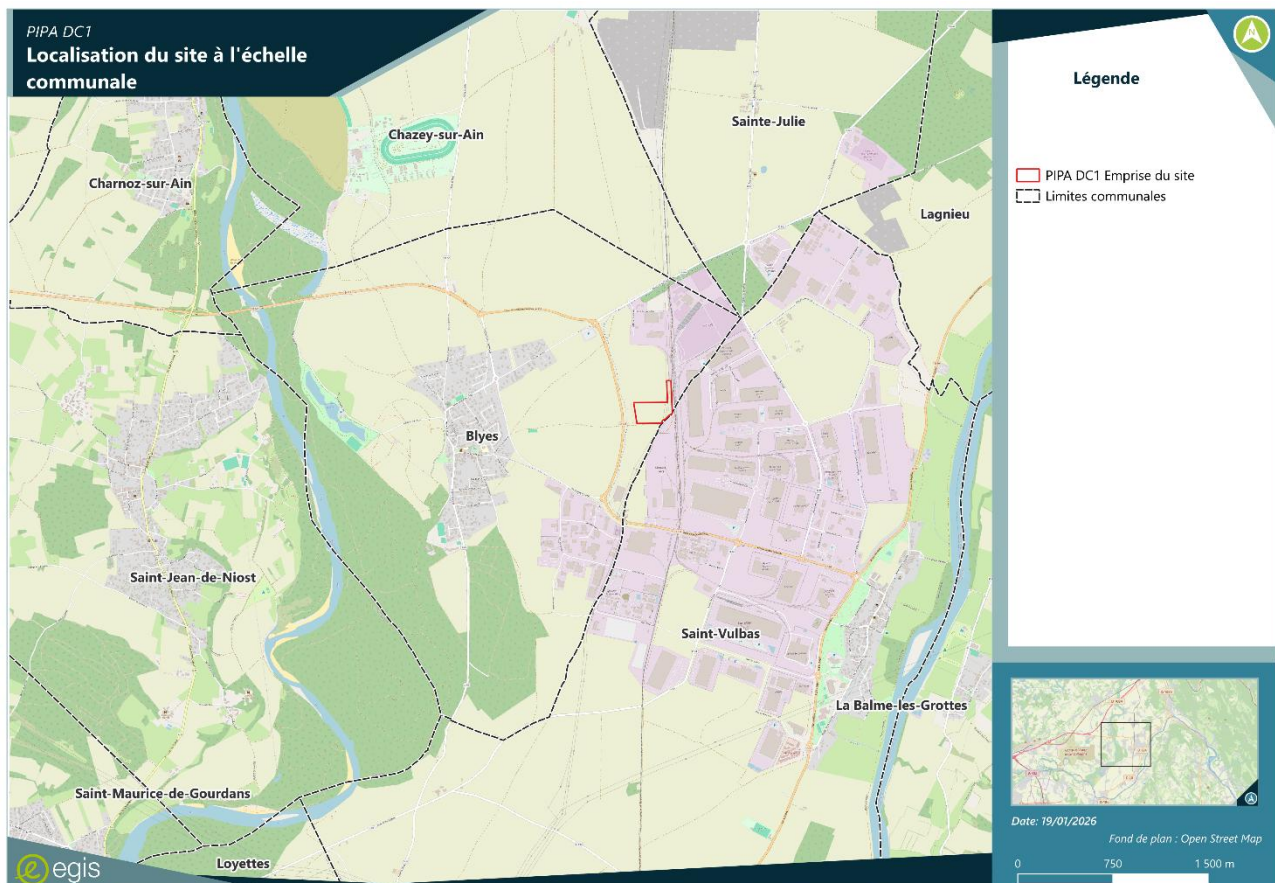


FIGURE 2 : LOCALISATION DU SITE A L'ECHELLE COMMUNALE

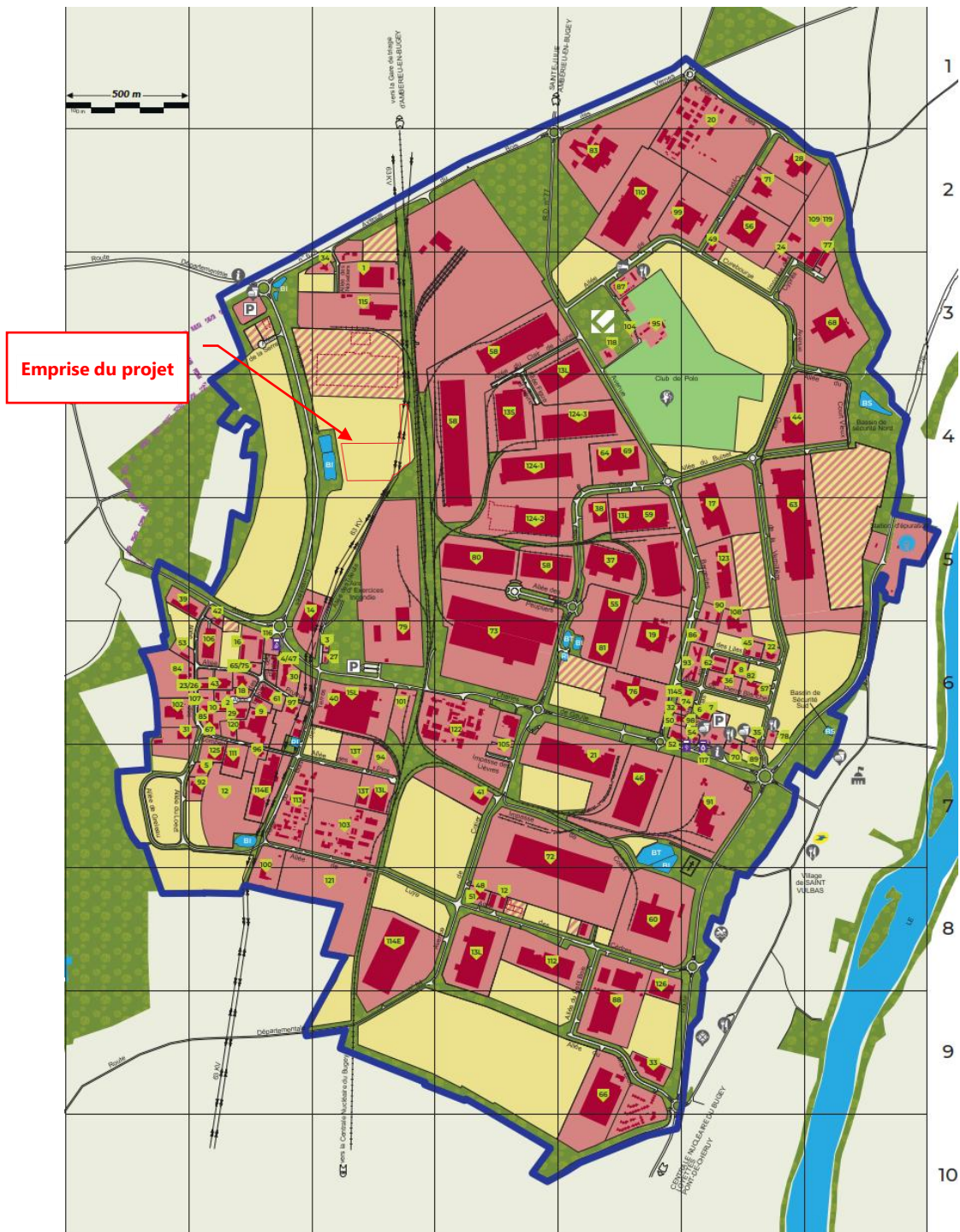


FIGURE 3 : LOCALISATION DU PROJET AU SEIN DU PIPA

Source : <https://www.plainedelain.fr/annuaire-des-entreprises/>



FIGURE 4 : SITE D'IMPLANTATION DU PROJET

Le terrain est classé dans deux zones du plan local d'urbanisme (PLU) : la zone Ux (zone urbaine à vocation d'activités industrielles) pour 39 473 m² et la zone 1AUx (zone à urbaniser à vocation d'activités industrielles à court terme) pour 11 527 m². Il s'agit d'une emprise agricole constituée de terres arables et ne comportant aucune construction existante. Bien qu'une partie de la parcelle soit située en zone 1AUx, sa superficie reste inférieure au seuil de 2 hectares, ce qui dispense le projet du dispositif de compensation agricole. L'accès actuel se fait uniquement par le Chemin de Serre au Sud du lot, en l'absence de voirie aménagée à ce stade. Une voirie d'accès viabilisée sera conçue et réalisée par le SM PIPA afin d'assurer la desserte du projet.

Le projet prévoit la réalisation d'un campus comprenant deux bâtiments de type centres de données, quasi identiques, implantés côte à côte selon un axe Est-Ouest, chacun accompagné de bureaux d'accompagnement ainsi que de zones de chargement et de déchargement. Le campus intègre également une sous-station électrique HTB (haute tension B), ainsi que deux postes de garde aux niveaux des accès.

Le flux principal traité sur le Data Center est le flux de données numériques.

Les deux bâtiments du Data Center sont identiques et comptent chacun neuf *data halls* (salles serveurs), répartis sur trois niveaux présentant une hauteur d'étage de 6,50 mètres :

- Niveau 0 : un *data hall* de 591 m² et deux *data halls* de 1 109 m² ;
- Niveau 1 : trois *data halls* de 1 109 m² ;
- Niveau 2 : trois *data halls* de 1 109 m².



ATELIER M3

83 boulevard du Montparnasse
75006 Paris
T. 01 45 05 10 18
www.atelier-m3.fr

Signature

SAS PIPA DC1

17 rue Sylvain Vignerat
92380 Garches
T. 06 89 40 43 74

Ville de Blyes

Place de la Mairie
01150 Blyes
T. 04 74 61 53 14
www.blyes.fr

Adresse du projet

Chemin de Serre
01150 Blyes

PIECES OBLIGATOIRES
PC - INDICE 00
27/02/2026

NORD Echelle : 1:3,47
ECHELLE GRAPHIQUE

FIGURE 5 : INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT – VUE LOINTAINE DEPUIS LE CHEMIN DE SERRE

Source : Atelier M3, 27/02/2026

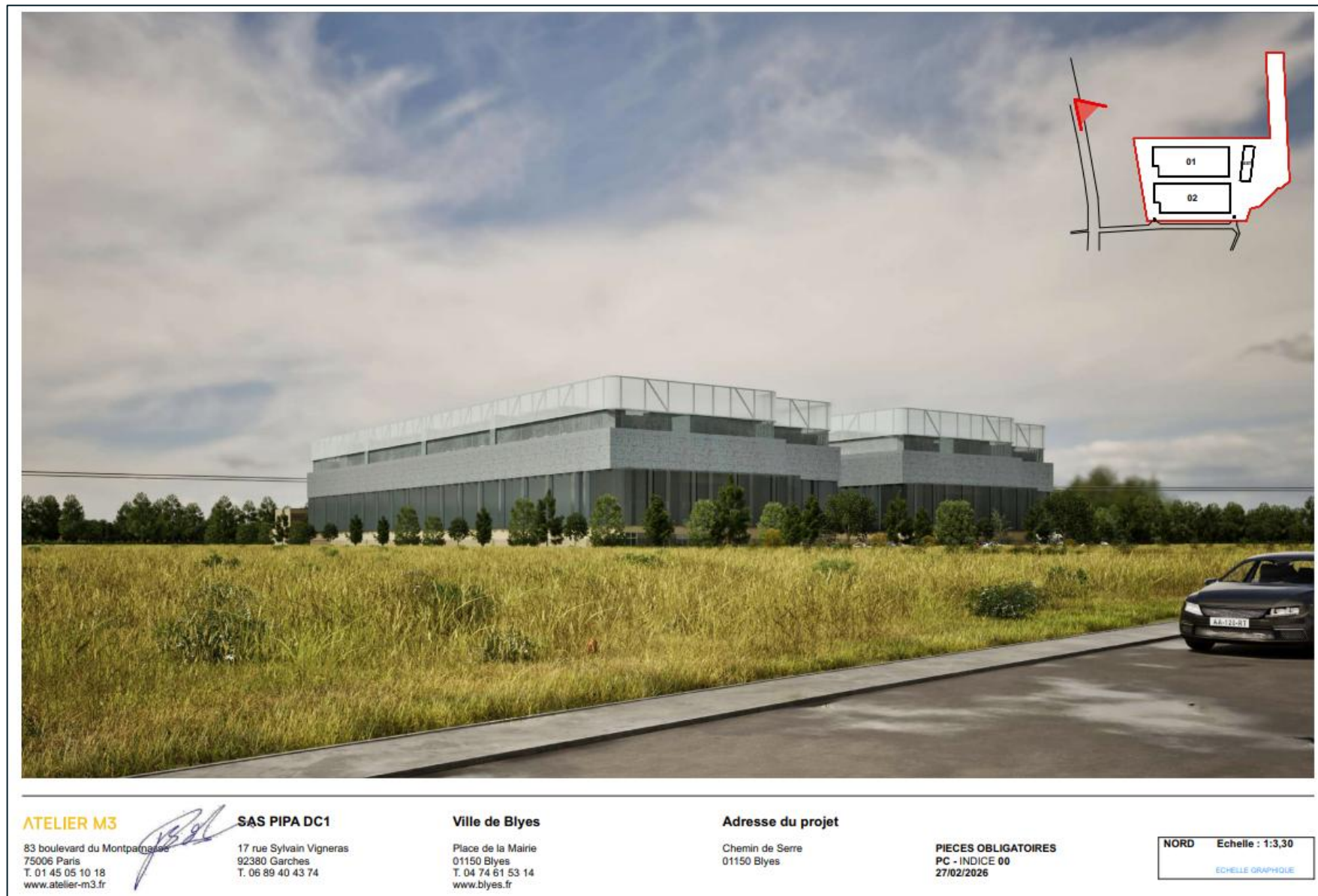


FIGURE 6 : INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT – VUE LOINTAINE DEPUIS L'AVENUE DES TROUSSILLERES

Source : Atelier M3, 27/02/2026